

Schéma de développement touristique du Grand Besançon - Désignation des membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Le Conseil Municipal s'est prononcé, lors de sa séance du 26 septembre dernier, sur le schéma de développement touristique du Grand Besançon.

Pour faciliter le pilotage et l'adaptation permanente de ce schéma, il a été prévu de créer une instance permanente de propositions et de suivi composée d'un comité de pilotage et d'un suivi technique.

Il convient d'en désigner les membres.

I - Comité de Pilotage

Il serait composé des élus suivants :

Le Maire : M. FOUSSERET

Adjoint :

M. MARIOT, Commerce, Artisanat et Tourisme
Mme FELLMANN, Première Adjointe au Maire
Mme PANIER, Relations Extérieures
M. LOYAT, Urbanisme, Voirie, Transport
M. ROIGNOT, Culture
M. LIME, Patrimoine
M. ALAUZET, Environnement et Maîtrise de l'Énergie

Conseillers Municipaux Délégués :

Mme SCHIRRER, Tourisme, Animations
M. DUMONT, Communication
M. CHEVAILLER, Budget Ville
M. ROY, Voirie, Circulation, Stationnement

Conseillers Municipaux d'opposition :

Mme BRANGET
Mme COMTE-DELEUZE
Mme WEINMAN

II - Comité Technique

Direction Générale :

M. AYACHE, DGS
M. CONTOZ, DGST
M. DANIEL, DGAS

Cellule Tourisme :

M. GUILLET, Économie, Emploi, Tourisme
Mme DORIER, Chargée du Tourisme
M. RUELLE, Directeur OTSI

Services :

Mme HATON-PEREZ, Urbanisme
M. GUDEFIN, Voirie
Mme MOUNEYRAC, Espaces Verts
Mme MERLE-MARCHANDIAUX, Action Culturelle
M. NUYTS, Communication, Relations Publiques
M. DESGEORGES, Police Municipale

Cabinet :

M. ANGUENOT, Directeur
M. PINEL, Directeur Adjoint
M. ESTAVOYER, Patrimoine.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ces propositions.

Récépissé préfectoral du 18 octobre 2002.